

divisé. Je n'ai pas d'égoûts couverts, mais de surface; je prépare ma terre à la manière ordinaire, en me servant d'une charrue Anglaise; la récolte qui a précédé les Patates et le Blé-d'Inde était de l'Avoine sur un friche qui avait servi de pacage. L'engrais employé pour les Patates et le Blé-d'Inde n'a été pris dans la basse-cour: la quantité en a été de dix-sept tonneaux, ou charges de cheval, par arpent, mises sur le chaume, et retournées par un léger labour, dans le mois d'Octobre, avec sept ou huit autres tonneaux de fumier par arpent pour le Blé-n'Inde, semé le printemps, en sillons à trois pieds l'un de l'autre. Les Patates furent semées en sillons éloignés de trente pouces, les semences à dix pouces de distance dans le rang. Les Betteraves Champêtres furent semées sur une pièce d'ancienne et riche terre à prairie sans engrais, en sillons éloignés de trente pouces l'un de l'autre, les semences à douze pouces de distance dans le rang; le rechaussage ou binage de ces récoltes a été fait à la charrue et à la herse.

Mon nouveau semis d'herbe est sur une terre qui a porté récolte, l'année derrière, et qui a été ensemencée de Blé et d'Orge, cette année. Toute la semence employée a été recueillie sur la ferme, excepté celle des Betteraves Champêtres (*mongel wurtzel*), qui a été achetée à Montréal. C'était celle de la rouge longue, qui a été semée dans la première semaine de Mai. Le Blé-d'Inde, jaune du Canada, a été semé le 20 Mai; les Patates, rouges communes, ont été semées le 10 Juin. M. Lecour remarque qu'il a suivi le système posé dans une brochure distribuée par le Gouverneur-Général, et que les avis qui y sont contenus lui ont été de beaucoup de service et d'un grand avantage, et il pense qu'il en serait de même pour ceux qui les suivraient."

#### RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE QUÉBEC, NO. 1.

Le Bureau des Directeurs a vu avec regret que les agriculteurs pratiques du Comté ont pris très peu d'intérêt aux procédés de la Société, et ont très généralement refusé d'en devenir membres; et sentant que le bon-vouloir et l'appui des cultivateurs pratiques doivent être assurés plus généralement à la Société pour qu'il résulte beaucoup de bien de ses labours, il s'est efforcé d'intéresser les cultivateurs à la chose, et d'augmenter le nombre des membres parmi cette classe de souscripteurs.

Les membres de votre Bureau se sont adressés aux cultivateurs des différentes paroisses du Comté, leur représentant que le seul objet de la Corporation était leur bien, et qu'en persistant à ne pas devenir membres de la Société, ils refusaient d'accepter le don libéral fait par le pays pour leur avantage. Le Bureau a adressé des circulaires aux Curés des différentes paroisses, priant ces messieurs d'user de leur influence auprès de leurs paroissiens, dans les cantons ruraux, pour induire les cultivateurs à prendre plus d'intérêt aux procédés de la Société. Et finalement, pour répondre à certaines objections des cultivateurs travaillant de leurs mains, et pour offrir plus d'encouragement à cette classe généralement, à se joindre à la Société, et à concourir pour ses prix, le Bureau a adopté une Résolution en vertu de laquelle tous les souscripteurs sont admis à concourir pour les diplômes de la Société; mais excluant les messieurs possédant des terres, du droit de concourir pour des prix pécuniaires, qui ont été réservés entièrement aux agriculteurs pratiques et travaillant de leurs mains. Il y a dans le Comté un grand nombre de messieurs entreprenants, qui cultivent ou font cultiver la terre, et qui ont déboursé beaucoup d'argent pour introduire des animaux de race pure, et les perfectionner en agriculture; et peut-être qu'on peut trouver sur quelques-unes des fermes appartenant à ces messieurs d'aussi beaux troupeaux et une aussi bonne culture que dans une partie quelconque du Canada. De cette manière, les cultivateurs du Comté ont tiré un grand avantage du zèle et de l'énergie de voisins plus riches et plus entreprenants, mais comme toute rose a ses épines, ces animaux de race pure et favorite et cette culture perfectionnée ont, comme de raison, emporté la plupart des prix, et les simples cultivateurs ont été en conséquence découragés et détournés de devenir membres de la Société et de concourir pour ses prix.

Le Bureau a la satisfaction de penser que ses efforts pour étendre les bienfaits de la Société et pour obtenir l'appui des cultivateurs pratiques, ont été accompagnés de quelque succès.

La Société a été jusqu'à présent soutenue par des hommes qui n'étaient pas cultivateurs, par des individus demeurant dans la ville, et non par des fermiers. Les citoyens ont souscrit libéralement, et la So-

ciété n'a jamais manqué de fonds. La première année de la série, 1848, il n'y avait que 30 membres cultivateurs, contre 110 autres, et à présent, la Société ne compte que 44 fermiers contre 122 membres, marchands, gens de profession, et autres, amis de l'agriculture.

L'Exposition d'Automne a eu lieu, à l'époque accoutumée; mais l'Exposition Provinciale, tenue à Montréal, a nuï à la montre, attendu que presque tous les animaux de choix du Comté avaient été envoyés à Montréal.

Votre Bureau juge à propos de dire que c'avait été la coutume de la Société de donner des prix pour légumes, grains, etc., à ses Expositions d'Automne, mais votre Bureau est d'opinion que cette méthode n'était pas convenable, en autant que la quantité produite n'était pas connue, non plus que le mode de culture; et il était venu à la connaissance du Bureau, que des individus plus empressés à attraper des prix qu'à avancer les vues légitimes de la Société, avaient eu recours à de vils moyens pour tromper la Société, en mélangeant le grain, et lui faire croire que des récoltes de jardins étaient des récoltes de fermes, etc.; pour lesquelles raisons et autres encore, le Bureau a considéré le concours le plus franc, et a jugé que les vrais intérêts de la Société demandaient qu'il y eût un concours pour les récoltes sur pied.

Le Secrétaire du Bureau d'Agriculture a adressé l'importante communication qui suit à M. Trudelle, Secrétaire de la Société, portant, Que conformément à la pratique qui a lieu dans le Haut-Canada, le Secrétaire ait instruction de prier les Sociétés d'Agriculture pour le Comté de Québec, de joindre leurs fonds pour l'année suivante à ceux de l'Exposition d'Agriculture Provinciale, qui doit être tenue à Québec, les 12, 13, 14 et 15 de septembre prochain, 1854, avec l'entente que les membres de ces Sociétés seront membres de l'Association Provinciale pour cette année, et auront, comme tels, droit à tous ses privilèges. Je prendrai la liberté d'ajouter que c'est la pratique invariable des Sociétés d'Agriculture du Haut-Canada, dans le comté desquelles se tient l'exposition annuelle, de donner tous leurs fonds pour son maintien, et très souvent d'autres comtés contribuent à la même fin.